

DECRET N° D/96/ 182 /PRG/SGG

**Portant Nomination des Membres
du Cabinet du Ministère des
Affaires Sociales, de la Promotion
Féminine et de l'Enfance.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er

Dr. Koumandian DOUMBOUYA, précédemment Chef de Cabinet au Ministère de la Promotion Féminine et de l'Enfance est nommé Secrétaire Général du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Article 2

Mme MAYORE SYLLA, précédemment en service à l'Office Guinéen de Publicité, est nommée Chef de Cabinet du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Article 3

Le Présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

CONAKRY, le 12 NOVEMBRE 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Général LANSANA CONTE